
INVITATION SIGNATURE DE CONVENTION

Reims Métropole s'engage auprès de l'Etat en signant une convention pour des emplois d'avenir

Vendredi 17 mai 2013, 15 h, Grand Salon Mars, Hôtel de Ville

Adeline HAZAN, Maire de Reims et Présidente de Reims Métropole signera avec Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Champagne-Ardenne une convention de partenariat autour des emplois d'avenir ce vendredi 17 mai 2013. A cette occasion, 10 jeunes signeront leur contrat emploi d'avenir. Ces emplois d'avenir incluent également des temps partiels mutualisés avec la collectivité ou entre associations du territoire.

Reims Métropole réaffirme donc sa volonté de **s'impliquer fortement en impulsant avec le soutien de l'Etat** la création de 100 emplois d'avenir – équivalents temps plein – sur son territoire. En premier lieu, **Reims Métropole et la Ville de Reims se positionnent en tant qu'employeurs** à travers la création de 20 postes à temps plein et de 25 postes à mi-temps.

De plus, **Reims Métropole va accompagner l'émergence de projets innovants en versant une subvention**

à 30 associations et communes de l'agglomération qui s'engageront à recruter des emplois d'avenir et au GEDA51 (*), à hauteur de 50 emplois temps-plein pour ce dernier.

Cette subvention fixée à hauteur de 5% du SMIC complète l'aide de l'Etat s'élevant à 75% du SMIC pour le secteur associatif.

Contacts presse

**Ville de Reims
Reims Métropole**

Service Presse

Tél. : 03.26.77.74.75

presse@reimsmetropole.fr

Préfecture

Service Presse

Tél. : 06.85.31.12.39

alexandre.orblin@marne.gouv.fr

(*) *GEDA 51 : Groupement Employeurs pour le Développement Associatif de la Marne*

Site Internet

www.lesemploisdavenir.gouv.fr